

## Excès de zèle des CPAM, la coupe est pleine

La Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF), régulièrement alertée par ses adhérents dans le cadre d'actions en récupération d'indus, constate une recrudescence des litiges avec l'Assurance maladie.

La Fédération, qui accompagne depuis des mois ses adhérents auprès des caisses d'Assurance maladie, s'inquiète des disparités de traitement des indus d'une caisse à l'autre ainsi que des réclamations, parfois abusives, qui lui sont signalées.

Attachée au respect des règles de facturation, la FSPF ne peut néanmoins tolérer l'excès de zèle de certaines CPAM.

**A la demande de la FSPF, l'Assurance maladie a accepté lors de la commission paritaire nationale de ce jour, de mettre en place un groupe de travail sur la gestion des indus. Des réponses doivent être apportées afin d'éviter qu'une gestion bureaucratique conduise, indirectement, à des retards de délivrance notamment de médicaments prescrits dans le cadre de traitements lourds.**